





Préserver le socle naturel, agricole et paysager régional

Réduire la consommation foncière des espaces naturels, agricoles et forestiers

LD2 - Axe 3 - Obj. 47, 48, 49



Réservoirs de biodiversité

- Maintenir la biodiversité et la trame écologique du territoire
- Préserver l'accès aux espaces de nature



Liaisons agronaturelles à affirmer entre espaces métropolisés / et espaces d'équilibre régional

- Lutter contre l'émergence de continuums urbains le long des axes de déplacement
- Préserver des rythmes paysagers dans la traversée des territoires



Espaces agricoles

- Préserver le potentiel de production agricole régional
- Assurer la préservation d'espaces agricoles à proximité des villes
- Faire monter en gamme l'agriculture régionale et l'accompagner dans des démarches de protection, labélisation



Centralités métropolitaines, centres urbains régionaux, centres locaux et de proximité

Voies principales et secondaires

Des objectifs de préservation du socle naturel et paysager pour chacun des grands espaces régionaux (cf. encart)

LD2 - Axe 1 - Obj. 31, 32, 33, 34



Espaces les plus métropolisés

- Préserver des espaces de respiration au sein de ces espaces
- Préserver l'accès aux espaces de nature et aux espaces de loisirs
- Promouvoir un juste équilibre entre valorisation et préservation de sites naturels exceptionnels au sein même des espaces métropolisés
- Développer la nature en ville, comme facteur d'adaptation au changement climatique
- Maintenir la biodiversité ordinaire et ses fonctionnalités écologiques en milieu urbain
- Développer les fonctions écologiques à travers des trames vertes et bleues urbaines



Espaces sous influence métropolitaine et espaces d'équilibre régional

- Préserver les identités paysagères et améliorer le cadre de vie des habitants
- Préserver le potentiel de production agricole régional: préserver une agriculture périurbaine et développer des ceintures vertes agricoles



Espaces à dominante rurale et naturelle

- Préserver les identités paysagères et améliorer le cadre de vie des habitants
- Préserver le potentiel de production agricole régional
- S'inspirer du modèle de développement rural déployé par les PNR



Parcs naturels régionaux

Poursuivre l'engagement des Parcs naturels nationaux et régionaux en matière de construction d'un projet de territoire durable, axé sur la préservation du cadre de vie, des paysages et le développement endogène

Source : Insee, 2014 ; BDTopo, 2010. Cartographie : Agam, juin 2018.